

Séance de Conseil Municipal du 2 juillet 2010 **Compte-rendu sommaire**

Tous les membres sont présents excepté Angélique Petit-Grazini qui donne procuration à Grazini Bernard

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Lecture du compte-rendu de la séance du 28 mai 2010

Lecture est donnée du compte-rendu de la séance du 28 mai 2010.

Modifications des statuts de la CCVA

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal qu'une modification des statuts de la Communauté de Communes a été votée lors du dernier Conseil Communautaire et que chaque commune membre doit à son tour délibérer.

Lecture est donnée des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps.

Après débat, les statuts sont validés à l'unanimité.

Réorganisation du poste de secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de la part de Sylviane Grenat pour une diminution de son temps de travail à 50% d'un temps plein pendant six mois à compter du 5 juillet 2010.

Pour compléter le temps de travail non effectué par Sylviane GRENAT, une personne sera embauchée sous contrat à durée déterminée à compter du 7 juillet 2010.

Une réorganisation des horaires du secrétariat est proposé : celui-ci sera ouvert désormais au public les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h30 à compter du 5 juillet 2010.

Accord à l'unanimité.

Questions diverses concernant la Commune

Tracteur de déneigement

Maurice Michaud rappelle le projet de remplacement du véhicule de déneigement.

Suite à l'annonce parue pour la vente de l'Unimog des personnes se sont manifestées.

Pour l'achat d'un nouveau véhicule une consultation sera lancée.

Monsieur Denis Bouchet, conseil général du canton du Biot, nous a confirmé l'octroi d'une subvention de 20% sur l'achat d'un véhicule de déneigement.

Jardins

Bernard Grazini suggère que les terrains inoccupés dont dispose la Commune soient proposés à la location aux personnes qui souhaitent faire du jardin.

Agorespace

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal que Denis Bouchet octroie une subvention de 40% pour la réalisation de l'aire de jeux pour les jeunes. Il rappelle que la réponse à la demande de subvention au titre des fonds parlementaires est attendue pour début juillet. Le Conseil Municipal estime que, même si celle-ci est négative, le projet d'aire de jeux doit être maintenu sur 2010.

Coupe de bois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les coupes de bois sur les parcelles K et Gp ont été vendues pour un montant total de 29 565 €.

Paratonnerre

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux propositions pour la mise en place du paratonnerre sur le clocher de l'église. Le Conseil Municipal invite Monsieur le Maire à demander une offre groupée avec la mise en place d'un carillon automatique.

Route de Chez Morel

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de réaliser une pré-étude sur la route de Chez Morel en vue de travaux de sécurisation. La Communauté de Communes ayant compétence en matière de voirie, cette opération lui sera confiée.

Accord à l'unanimité.

Appartements

Monsieur le Maire indique que les deux appartements au dessus de l'école seront libres à partir de septembre.

Commande groupée de fioul

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un groupement pour l'achat de fioul, toute personne intéressée devant s'inscrire à la Mairie.

Téléthon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un loto pour le Téléthon sera organisé cette année à Saint-Jean d'Aulps pour le territoire de la Vallée d'Aulps. Les entreprises souhaitant sponsorisés par des lots ou autres peuvent prendre contact avec aurelia_titi@hotmail.com

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,
Gallay Gilbert